



Initiative pour les glaciers : Déclaration sur la position de la CEATE-N

Berne, 13 octobre 2021 - La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) a décidé hier d'élaborer un contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers. Des représentants de l'initiative ont été entendus lors de la réunion de la Commission. Les initié·e·s sont ouvert·e·s aux suggestions, mais espèrent que cette proposition de loi tiendra compte des exigences de l'initiative. C'est la seule façon d'assurer une protection efficace du climat.

La consultation parlementaire sur l'initiative pour les glaciers a débuté hier par l'audition. Les initié·e·s restent convaincus que l'initiative pour les glaciers est le meilleur moyen de parvenir à une protection efficace du climat. Le résultat de la Commission leur donne de l'espoir. Toutefois, une proposition législative devra également tenir compte des exigences de l'initiative. Sophie Fürst, responsable de la campagne, déclare : « Nous suivons avec intérêt les délibérations du Parlement, le contenu du projet de loi sera déterminant. En fin de compte, nous mesurerons chaque contre-projet à l'aune de son efficacité et des critères scientifiques relatifs à la protection du climat. »

Exigences principales de l'initiative pour les glaciers

L'initiative pour les glaciers prévoit un niveau zéro net d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 au plus tard, l'élimination progressive des combustibles fossiles et une réduction au moins linéaire des émissions de gaz à effet de serre d'ici l'année cible. Dans ce dernier cas, des objectifs intermédiaires seraient définis pour garantir le respect du budget de CO2 disponible. L'initiative crée ainsi des conditions-cadres et des possibilités de planification fiables pour la société et l'économie, ainsi que des mesures économiquement et socialement compatibles pour une meilleure protection du climat.

Un soutien fort à l'initiative pour les glaciers

À l'approche de la réunion de la Commission, des milliers de personnes ont participé au «Crowd Lobbying». Plus de 6800 messages ont été envoyés aux parlementaires de la CEATE-N jusqu'au vendredi 8 octobre. Ceux-ci ont été remis en personne aux politicien·ne·s sous la forme d'un dossier, par Michèle Andermatt, responsable politique pour l'initiative pour les glaciers. « Nous ressentons un énorme intérêt et un grand soutien à l'égard de cette initiative et nous sommes heureux de pouvoir également transmettre cela au Parlement. »

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions :

- **Sophie Fürst**, responsable de la campagne de l'initiative pour les glaciers
sophie.fuerst@klimaschutz-schweiz.ch ou 079 321 88 74
- **Michèle Andermatt**, responsable politique de l'initiative pour les glaciers
michele.anderstatt@klimaschutz-schweiz.ch ou 079 671 28 54

Nous nous réjouissons de répondre à vos questions.